



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

Le grand
débat national



La fiscalité
et les dépenses
publiques

GRAND DEBAT NATIONAL

Thème 1- Fiscalité et dépense publique

1/ contributions de l'État au profit des collectivités territoriales

CONTRIBUTIONS DE L'ETAT AU PROFIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE L'ARIEGE POUR LES ANNEES 2016, 2017 ET 2018			
FONCTIONNEMENT	2016	2017	2018
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	73 716 044	70 712 394	71 731 262
Dotation particulière élu local	703 485	707 918	710 308
Dotation générale de décentralisation (DGD) urbanisme	106 789	99 057	112 276
Dotation générale de décentralisation (bibliothèques)	33 261	153 121	22 567
Dotation générale de décentralisation (Département)	748 751	748 595	748 905
Fonds de compensation de la fiscalité transférée (Département)	431 387	431 543	431 233
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (Département)	1 620 758	1 781 167	1 845 143
Fonds de solidarité (Département)	1 224 093	1 418 529	1 824 368
Fonds national de péréquation des droits de mutation à titre onéreux (Département)	3 902 579	3 947 400	4 189 885
Fonds national de péréquation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (Département)	620 052	660 443	425 799
Dispositif de compensation péréquée (Département)	5 895 397	6 182 082	6 344 664
Compensation du RMI (Département)	15 354 718	15 354 718	15 354 718
Compensation du RSA (Département)	2 250 792	2 250 792	2 250 792
Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) (communes – Département) (SOLDE)	5 016 975	5 016 975	5 012 219
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (communes – EPCI – Département)	8 416 670	7 847 647	7 833 468
Dotation régisseur de recettes (communes)	1 235	1 094	698
Dotations titres sécurisés (communes)	55 330	55 330	118 640
Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) (SOLDE)	971 525	2 637 662	2 553 725
Allocations compensatrices	6 244 725	6 066 907	5 620 751
Compensation de pertes au titre de la contribution économique territoriale (communes et EPCI)	41 497	97 217	228 486
Produit des amendes de police relatives à la circulation routière (communes)	576 491	584 251	467 352
Compensations au titre des baisses induites par diminution des taux des droits de mutation des fonds de commerce (communes – département))	14 431,00	25 472,00	18 838
Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (Communes et EPCI)	1 568 965	1 443 066	1 235 776

17 janvier 2019

2/ aides à l'agriculture (PAC)

exploitations agricoles.

INVESTISSEMENT			
Dotation départementale d'équipement des collèges (Département)	888 498	888 498	888 498
Dotation globale d'équipement (Département)	2 333 453	2 387 117	3 041 475
FCTVA fonds de compensation de la TVA aux collectivités.	15 622 333	15 635 916	13 865 610
Dotation des amendes de police relevées par les radars automatiques (Département)	444 783	443 170	443 749
DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)	8 229 134 €	10 570 586 €	11 074 435 €
FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire)	526 326 €	1 146 421 €	506 472 €
DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)	3 175 338 €	3 027 000 €	3 424 226 €
TDIL (réserve parlementaire)	495 771 €	536 537 €	réserve parlementaire supprimée par la loi de finances 2018
FSI (fonds de solidarité intempéries)	339 872 €		109 209 €

Le soutien au secteur agricole en Ariège est essentiellement lié au versement d'aides en faveur desLe bilan synthétique des aides à verser les 3 dernières années se répartit comme suit :

	2015	2016	2017	% augmentation 2017/2015
Aides aux surfaces	27 000 000 €	30 000 000 €	34 000 000 €	+26 %
Soutien aux productions animales extensives	6 600 000 €	6 700 000 €	7 000 000 €	
Aide compensatoire de handicap (montagne, zones difficiles)	15 900 000 €	16 600 000 €	17 600 000 €	+13 %
Soutien au développement de l'agriculture biologique et de l'agrienvironnement	1 900 000 €	2 500 000 €	2 800 000 €	+47 %
Soutien de l'agriculture pastorale	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	
Soutien aux investissements	1 500 000 €	1 600 000 €	1 700 000 €	
Mesures en faveur de l'installation	1 500 000 €	1 900 000 €	2 100 000 €	+40 %
Dégrèvement de taxe foncier non bâti			2 300 000 €	
Total départemental	55 900 000 €	60 800 000 €	69 000 000 €	+23,4 %

Ces aides servent à compenser pour partie les prix très bas des produits bruts payés aux producteurs et à compenser également les contraintes environnementales.

Les fonds émanent majoritairement de l'Europe, de l'État et de la région Occitanie.

3/ aides sociales versées aux ariégeois

	2015	2016	2017	2018
RSA (en €)	32.399.000	33 720.000	34 388.000	35 446.000*
Allocation Personnalisée d'Autonomie (en €)	18 231.000	18 643.000	18 613.000	NC
Prestation Compensation du Handicap (en €)	4 398.000	4 644.000	5 014.000	NC
TOTAL	55 028.000	57 007.000	58 015.000	NC

* Données provisoires.

4/dispositifs fiscaux pour les particuliers – impôts sur le revenu et fiscalité locale

Principaux dispositifs fiscaux utilisés par les usagers particuliers à l'impôt sur le revenu :

Réductions et Crédits d'impôts emblématiques	foyers bénéficiaires	montants en €	foyers bénéficiaires	montants en €
Dépenses hébergement personnes dépendantes	1510	766.000	1551	813.000
CICE (particulier/activité professionnelle)	1252	2.200.000	1159	2.200.000
Crédit d'impôt transition énergétique habitation principale	3163	4.300.000	3709	5.100.000
Frais de garde jeunes enfants	2899	1.535.000	2799	1.480.000
Crédit d'impôt agriculture biologique	271	702.000	304	778.000
Dons aux œuvres	11110	2.050.000	10682	2.202.000

Particuliers, bénéficiaires d'exonérations, de réductions, totales ou partielles en matière de fiscalité locale :

Exonération totales ou partielles relatives à la fiscalité directe locale		
Taxe Foncière	2017	2018
Bénéficiaires des exonérations liées à : - l'âge - la situation économique (revenus modestes) - au handicap	4570	4476
Taxe Habitation	2017	2018
Bénéficiaires des exonérations liées à : - l'âge - au handicap	13794	14229

5/ dispositions fiscales impactant les usagers professionnels

Impact du Crédit Impôt Compétitivité Emploi depuis le début du dispositif (2013-2018)	
Créances déclarées	6253
Montant imputé sur l'impôt des entreprises	23 000 000,00 €
Montant restitué aux entreprises	33 500 000,00 €

Locaux Professionnels inscrits dans le dispositif Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)	2017	2018
Exonération Temporaire Taxe Foncière Propriétés Bâties	274	279

Dégrèvement TFNB* Agriculteurs Pertes de récoltes – 2018	2 263 000,00 €
--	----------------

***TFNB = taxe foncière sur les propriétés non bâties**

Entreprises individuelles ou sociétés bénéficiant d'exonération de l'imposition de leurs bénéfices (données 2018)	Entreprises nouvelles	Zone de revitalisation rurale	Installation Jeunes Agriculteurs
Secteur d'activité			
Agriculture, sylviculture et pêche	8	3	2
Industries extractives	0	0	
Industrie manufacturière	16	8	
Production et distribution d'énergie	5	1	
Production et distribution d'eau ; assainissement	0	1	
Construction	77	37	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	38	24	
Transports et entreposage	3	2	
Hébergement et restauration	14	10	
Information et communication	5	0	
Activités financières et d'assurance	1	1	
Activités immobilières	8	6	
Activités spécialisées scientifiques et techniques	14	13	
Activités de location et location-bail	18	6	
Enseignement	3	4	
Santé humaine et action sociale	0	29	
Arts spectacles et activités récréatives	9	4	
Autres activités de services	22	9	

6/montant des amendes encaissées par le réseau des finances publiques

- 2015 : 786 000 € ;
- 2016 : 260 000 € ;
- 2017 : 312 000 €.